

L'an deux mil vingt deux le treize décembre à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur GREFFET Christophe, Maire.

PRÉSENTS : M. GREFFET C - Mme QUEFFELEC I - M. BROCHAND M - M. DURANCEAU S – M. VANET F - - M. BOULANGER P - Mme CAVILLON C

ABSENTS : - M. RAMEL - Mme BESSON V - Mme PRADIGNAC S – M. DAUJAT J

Secrétaire de séance : Mme CAVILLON C

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 11
Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 7
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 7

Ordre de la Séance

Arrêté du dernier procès-verbal

Délibérations :

- Participation financière à des Centres de Loisirs
- Avenant n°1 de BAUDE Architecte

Divers :

- Dossiers en cours – point sur les projets
- Comptes rendus réunions
- Questions diverses

Délibérations adoptées

- N° 2022.54 : Participation financière accordée aux enfants participant à des centres de Loisirs

Une subvention de 120€ est versée à la Communauté de Communes de la Veyle pour la participation accordée aux enfants participant à des centres de Loisirs.

- N° 2022.55 : Avenant n°1 – Baude Architecture

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le Conseil Municipal a retenu l'offre de BAUDE ARCHITECTE pour assurer la mission de maîtrise d'œuvre concernant les travaux de « rénovation et réhabilitation du dernier commerce ».

Suite à l'augmentation du coût des travaux par rapport au budget prévisionnel, estimé par l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain, l'architecte BAUDE a fait une réévaluation et nous a fait parvenir l'avenant N°1. Le montant de l'avenant en plus-value est de 19 387.61€ HT réparti par co-traitant.

DIVERS :

Michel Brochand fait le point sur l'avancée de la fibre sur la commune. Le taux de couverture est actuellement de 74% et atteindra les 100% durant le 2^{ème} trimestre 2023.

Isabelle Queffelec annonce que le bulletin est en cours d'élaboration et sera très prochainement imprimé. L'ADAPEI remercie la collectivité pour les dons collectés lors de « l'opération brioches » d'un montant de 621.50€.

Une dizaine de personnes sont venues prêtées mains fortes lors de la matinée participative pour la rénovation de la salle des réunions.

Les Vœux du Maire seront le Samedi 14 Janvier 2023 à 17h30

Prochain conseil : Mercredi 8 Février à 20h

Rien ne restant à l'ordre du jour, M. Le Maire lève la séance à 21H30.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits

Le Secrétaire de Séance,
Mme Christine CAVILLON

Le Maire,
M. Christophe GREFFET

